

Extrait
du registre des délibérations
du jeudi 15 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire.

Présents :

Daniel LEROY - Lucette SPINHIRNY - Denis ARNDT - Geneviève SCHOFF - Dominique SCHAFFHAUSER – Dominique HEROLD – Carine NAGL - Ludovic CAMPITELLI – Marie-Jeanne BASSO - Isabel FREUDENREICH - Luca BASSO – Clara BEAUFRAND - Sébastien LABOUREUR – Mireille WEISS – Emmanuel AQUINO – Benoît FREYBURGER - Jean-Marc KEMPF - Sandrine MEYER - Alexis STRUSS - Danièle ARNOLD - Daniel OUGIER - Corinne BUEB – Claude KLINGER-ZIND - Christelle OHRESSER - Dominique CHERY - Jean-Marie MULLER

Pouvoirs :

Patrice DUSSEL donne pouvoir à Emmanuel AQUINO
Nathalie PEREZ-GABIER donne pouvoir à Carine NAGL

Date de convocation : lundi 28 novembre 2022 et jeudi 08 décembre 2022

Présents : 27

Pouvoirs : 2

Votants : 29

8. Adoption du Budget Primitif 2023 du budget annexe de la Gendarmerie

Rapporteur : Dominique SCHAFFHAUSER

Fonctionnement :

Les **dépenses** de fonctionnement s'élèvent à 60 000 € comprenant 25 000 € pour les frais financiers et 35 000 € pour les frais divers.

Les **recettes** de fonctionnement sont constituées de la subvention du budget principal de la ville à hauteur de 60 000 €.

Investissement :

Les dépenses prévisionnelles d'investissement s'élèvent à 1 310 000 € comprenant la mise en œuvre du projet de construction de la gendarmerie avec :

- Les travaux de démolition : 245 000 €,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : 40 000 €,

- La maîtrise d'œuvre 750 000 €,
- SPS – contrôle technique – études : 70 000 €,
- Le remboursement de l'emprunt : 205 000 €.

Les recettes d'investissement sont les subventions de l'Etat pour la gendarmerie.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 011 – Charges à caractère général	35 000 €		
Autres services extérieurs	35 000 €	Chapitre 77 – Produits exceptionnels	60 000 €
Chapitre 66 – Charges financières	25 000 €	Subventions exceptionnelles	
Intérêts réglés à l'échéance	25 000 €		
TOTAL dépenses de fonctionnement	60 000 €	TOTAL recettes de fonctionnement	60 000 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	750 000 €		
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	285 000 €		
		Chapitre 13 – Subventions d'investissement - Etat	1 310 000 €
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	70 000 €		
Construction	70 000 €		
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés	200 000 €		
Emprunts en euros	205 000 €		
TOTAL dépenses d'investissement	1 310 000 €	TOTAL recettes d'investissement	1 310 000 €
TOTAL GENERAL	1 370 000 €	TOTAL GENERAL	1 370 000 €

Vu l'avis favorable de la Commission Economie et Finances du 05 décembre 2022,

Le conseil municipal, par 25 voix pour et 4 voix contre :

- **ADOpte** par chapitres en fonctionnement et en investissement, en recettes et en dépenses le budget primitif 2023 du budget annexe de la gendarmerie,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 7 : Budget Primitif 2023 du budget annexe de la nouvelle gendarmerie.

Le Maire,
Serge NICOLE

secrétaire de séance,
Luca BASSO



Télétransmis le : mardi 20 décembre 2022

Affiché le : mardi 20 décembre 2022